

RÉPONSE

(17)

A UN ORDRE de la CHAMBRE, de mardi, le 18 de ce mois, pour la production de copie de la correspondance échangée entre le Greffier et l'ex-Orateur de cette Chambre, au sujet de nominations à des emplois devenus vacants dans le service de la Chambre des Communes depuis la dernière session du parlement, et copie de tous rapports relatifs aux dites nominations faits par des officiers du département.

OTTAWA, jeudi, 20 février 1879.

De l'Orateur au Greffier.

ST. JEAN, N.-B.,

24 septembre 1878.

MON CHER M. PATRICK,—Le désir que vous exprimez d'avoir un Orateur d'expérience devra maintenant, je suppose, se réaliser autrement que par ma réélection. Je vous suis très obligé de vos bons souhaits et de vos bons sentiments; mais je n'ai jamais été certain que j'occuperais de nouveau le fauteuil de la présidence.

Le personnel des traducteurs français se trouve passablement diminué par la démission volontaire de M. Tassé et de M. David; et comme je suis encore responsable, jusqu'à un certain point, de la bonne exécution du service, j'aimerais à savoir de vous où en sont les choses et ce que vous pensez qui devrait être fait; j'aimerais aussi être tenu de temps en temps au courant de la situation du département.

Votre, etc.,

T. W. ANGLIN.

Orateur.

ALFRED PATRICK, écr.,

Greffier, Chambre des Communes.

De l'Orateur au Greffier.

OTTAWA, 16 novembre 1878.

CHER MONSIEUR,—J'ai nommé M. Gingras, du département des traducteurs français, à la charge laissée vacante par M. L. O. David, traducteur du procès-verbal et des journaux, avec les mêmes appointements qu'avait celui-ci; M. Thomas Brossoit, avocat, de Beauharnois, à l'emploi devenu vacant par la mutation de M. Gingras, avec les mêmes appointements qu'avait celui-ci, c'est-à-dire \$1,700; M. Genand, actuellement du département des traducteurs français, à la charge laissée vacante par la démission